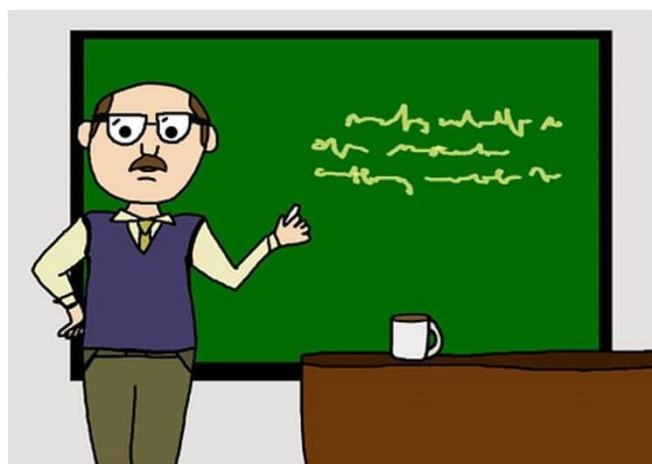


Stages animés par Alain GÉRARD et Louis MASTEAU



Vendredi 26 avril 2019 :

Conditions pour réveiller, différences entre tournois par paires et matchs par quatre

- réveils après trois passes
- réveils après soutien des adversaires
- réveils après passe des adversaires sur une enchère limite ou non forcing.

Mercredi 19 juin :

Les enchères de chelem

- dé clic contrôle
- convention 2012
- qualité d'atout
- enchère indiquant tous les contrôles sauf la couleur adverse.
- etc.

Le programme sera communiqué bientôt.

NB les stages débutent le matin à 9 heures 30